

ARTEA

Société Anonyme

55, avenue Marceau
75116 Paris

**Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2014

JLS Partner
12, boulevard Raspail
75007 Paris

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

ARTEA

Société Anonyme
55, avenue Marceau
75116 Paris

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ARTEA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- comme indiqué dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, une provision pour dépréciation des titres de participation est constituée lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation, déterminée par rapport à leur valeur d'utilité, est inférieure à leur coût d'acquisition.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier, au regard des évaluations des experts immobiliers, les données utilisées par votre société pour déterminer la valeur des actifs nets réévalués de ses filiales. Nous avons, sur ces bases, procédé l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations et des dépréciations qui en ont résulté.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 7 mai 2015

Les Commissaires aux Comptes

JLS Partner



Jacques SULTAN

Deloitte & Associés



Laurent HALFON

ARTEA

Numéro SIRET : 38409836400100

55 AVENUE MARCEAU
75116 PARIS

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2014 au 31/12/2014

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	4 381	4 046	335		335
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 668	2 191	477		477
Autres immobilisations corporelles	154 245	49 988	104 257		104 257
Immobilisations en cours				24 823	- 24 823
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	43 855 335	853	43 854 482		43 854 482
Créances rattachées à des participations	15 319 499	19 317	15 300 183		15 300 183
Autres titres immobilisés	18 703		18 703		18 703
Prêts					
Autres immobilisations financières	71 701		71 701		71 701
TOTAL (I)	59 426 532	76 394	59 350 138	24 823	59 325 315
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	3 145 175		3 145 175	4 822	3 140 353
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	3 255		3 255		3 255
. Personnel	2 017		2 017		2 017
. Organismes sociaux	6 899		6 899		6 899
. Etat, impôts sur les bénéfices	280 162		280 162		280 162
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	515 865		515 865	87 523	428 342
. Autres	273 700	79 022	194 678	-79 022	273 700
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	100 000		100 000		100 000
Disponibilités	164 880		164 880	367	164 513
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	304		304		304
TOTAL (II)	4 492 258	79 022	4 413 236	13 689	4 399 547
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	886 929		886 929		886 929
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	64 805 719	155 416	64 650 302	38 512	64 611 790

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 6 925 373)	6 925 373	41 370	6 884 003
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	32 561 904		32 561 904
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	54 372	54 372	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	1 451 501	1 451 501	
Report à nouveau	-1 561 399	-1 415 635	- 145 764
Résultat de l'exercice	302 485	-145 764	448 249
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	39 734 235	-14 157	39 748 392
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles	14 010 514		14 010 514
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	5 966 960		5 966 960
. Découverts, concours bancaires	95		95
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	581 502		581 502
. Associés	1 968 903		1 968 903
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	651 274	19 220	632 054
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	25 891		25 891
. Organismes sociaux	98 469		98 469
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	518 711	789	517 922
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	720		720
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 092 955	29 688	1 063 267
Autres dettes	74	2 972	- 2 898
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	24 916 068	52 668	24 863 400
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	64 650 302	38 512	64 611 790

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	2 874 879		2 874 879	4 033	2 870 846	N/S
Chiffres d'affaires Nets	2 874 879		2 874 879	4 033	2 870 846	N/S
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			967 815		967 815	N/S
Autres produits			3		3	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			3 842 696	4 033	3 838 663	N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			2 476 914	168 775	2 308 139	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés			27 104		27 104	N/S
Salaires et traitements			479 212		479 212	N/S
Charges sociales			195 157		195 157	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations			97 319		97 319	N/S
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant				79 022	- 79 022	-100
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			1 633		1 633	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			3 277 340	247 797	3 029 543	N/S
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			565 357	-243 764	809 121	331,93
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			948 668		948 668	N/S
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			34 502	99 043	- 64 541	-65,16
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			5 470		5 470	N/S
Total des produits financiers (V)			988 640	99 043	889 597	898,19
Dotations financières aux amortissements et provisions			20 169		20 169	N/S
Intérêts et charges assimilées			1 196 367	1 043	1 195 324	N/S
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			1 216 536	1 043	1 215 493	N/S
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-227 897	98 000	- 325 897	332,55
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			337 460	-145 764	483 224	331,51

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 950		6 950	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital	400		400	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	7 350		7 350	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	339		339	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	400		400	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	739		739	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	6 611		6 611	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	41 586		41 586	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	4 838 686	103 075	4 735 611	N/S
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	4 536 201	248 840	4 287 361	N/S
RESULTAT NET	302 485	-145 764	448 249	307,52
Dont Crédit-bail mobilier	13 077		13 077	N/S
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

Par décision en date du 13 juin 2014, l'assemblée générale des actionnaires de la société MEDEA a approuvé le projet de fusion-absorption de la société ARTEA. A la même date, la société a été renommée ARTEA (anciennement MEDEA). Les comptes présentés au titre de l'exercice au 31 décembre 2013 correspondent donc aux comptes de la société MEDEA.

L'exercice social clos le 31 décembre 2014 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31 décembre 2013 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 64 650 302,37 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 302 484,75 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le conseil d'administration.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes découlant de l'application du règlement ANC 2014-03 :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les durées d'amortissements pratiquées sont les suivantes :

- Logiciels : 1 an
- Matériel et outillage : 4 à 5 ans
- Agencements : 3 à 5 ans
- Matériel de bureau et mobilier : 1 à 10 ans

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les immobilisations financières sont constituées :

- des titres de participations détenus pour la plupart dans des sociétés immobilières comptabilisés à leur coût d'acquisition ou d'apport. Les caractéristiques de ces sociétés sont mentionnées dans le tableau des filiales et participations.
- de créances rattachées aux participations correspondant à des comptes courants.
- Au 31 décembre 2014, la société détient également des actions propres pour 18 703 euros.

Le cours de l'action au 31 décembre 2014 s'élève à 9,16 euros.

La valeur d'utilité de ces actifs est évaluée au cas par cas notamment par référence à la valeur d'expertise des immeubles détenus ou commercialisés par les filiales ainsi que les perspectives de résultats futurs. Si la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constatée.

- Les créances clients sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée si la valeur recouvrable estimée à la clôture est inférieure à la valeur nominale.
- Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure. Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.
- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques existant à la date de clôture des comptes.
- Les sommes comptabilisées en provision pour risques constituent la meilleure estimation des dépenses nécessaires à l'extinction des obligations de la société.
- Les financements bancaires sont majoritairement constitués d'emprunts amortissables au taux variable assorti d'un cautionnement hypothécaire constituant un engagement hors bilan.
- Instruments dérivés : les instruments dérivés utilisés ont pour but exclusif la couverture des risques de taux d'intérêts et dont l'utilisation garantit soit un taux d'intérêt fixe, soit un taux plafond.
Ces instruments ne sont pas constatés dans les états financiers lors de leur conclusion mais constituent un engagement hors bilan. En revanche, le différentiel de taux payé ou reçu en application de ces accords, est comptabilisé en charge ou en produit financier de l'exercice.
Les gains ou pertes éventuels de valeur de ces instruments sont comptabilisés au dénouement des opérations de couverture, c'est à dire en cas de rupture anticipée des engagements de couverture ou de remboursement des emprunts couverts.
- Le chiffre d'affaires est constitué des conventions de gestion et de re-facturation de frais aux filiales.
- Le résultat exceptionnel comprend les éléments dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de la société, et qui ne sont pas supposés se reproduire de manière fréquente ou régulière.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COMPTABILISATION ET PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel.

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers sont la constatation d'une créance imputable sur l'impôt sur les sociétés pour un montant de 1 811 € au titre de l'exercice 2014.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

1) Fusion-absorption de la société ARTEA

Par décision en date du 13 juin 2014, l'assemblée générale a approuvé le projet de fusion-absorption de la société ARTEA, société anonyme à conseil d'administration au capital de 13 600 804,80 € dont le siège est 12, rue de Presbourg - 75116 PARIS, 439 559 204 RCS PARIS.

Contexte de l'opération :

L'absorbante, la société ARTEA (anciennement MEDEA) RCS PARIS 384 098 364 et l'absorbée, la société ARTEA RCS PARIS 439 559 204 font partie d'un même groupe de sociétés, contrôlé par l'absorbée. L'absorbée détient 96,79% des actions de l'absorbante.

Afin de donner au Groupe une meilleure visibilité sur les marchés, il est apparu souhaitable de regrouper les activités de l'Absorbante et de l'Absorbée au sein d'une même structure. Compte tenu de la position de l'Absorbante vis-à-vis des tiers, il a été décidé de fusionner l'Absorbée avec l'Absorbante par absorption de la première par la seconde.

Il est précisé qu'en date du 15 avril 2014, Monsieur Philippe BAUDRY a apporté à l'Absorbée les 1 875 actions de la société B PROMOTION, évaluées à 24 001 387 € et les 100 parts sociales de la société VOLUME B, évaluées à 6 935 403 €, soit une valeur total d'apports de titres de 30 936 790 € figurant dans les comptes de l'Absorbée.

Méthode d'évaluation des apports :

S'agissant d'une opération à l'envers impliquant des sociétés sous contrôle commun au sens du § 4.1 du Règlement du Comité de réglementation Comptable 2004-01 du 4 mai 2004, les bases et conditions des Apports faits par l'Absorbée à l'Absorbante ont été déterminées sur la base de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes sociaux de l'Absorbée au 31 décembre 2013.

L'absorbée a apporté un actif évalué à 24 991 139 € et un passif évalué à 15 669 508 €, soit un actif net apporté de 9 321 631 €.

L'augmentation de capital réalisée en rémunération des apports s'élève à 6 924 046,08 €

La différence dégagée entre la valeur des apports de l'absorbée, soit 9 321 631 €, et l'augmentation de capital réalisée par l'Absorbante, soit 6 924 046,08 €, différence qui ressort à 2 397 584,92 €, a été portée au compte "Prime de fusion" du bilan de l'absorbante.

Par ailleurs, la prime de fusion a été augmentée d'une somme de 30 936 790 € en rémunération de la valeur des apports de titres des filiales B PROMOTION et VOLUME B réalisés en date du 15 avril 2014.

Parmi les biens apportés par l'Absorbée, l'Absorbante a reçu 572 051 de ses propres titres pour une valeur de 509 000 €, qu'elle a décidé d'annuler en totalité.

En conséquence, le capital de l'Absorbante a été réduit de 40 043,57 € correspondant au nominal des actions annulées, et la différence entre la valeur d'apport de 509 000 € et le montant de la réduction de capital, soit 40 043,57 €, différence qui ressort à 468 956,43 € a été imputée sur la prime de fusion.

La fusion est rétroactive, d'un point de vue comptable et fiscal, au 1er janvier 2014.

2) Emission d'obligations à option de Conversion et/ou d'Echange en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE)

La société ARTEA a procédé à l'émission d'OCEANE en date du 04 août 2014, dont les modalités sont les suivantes :

- Montant nominal : 14 010 514 €, soit 1 000 751 obligations de valeur nominale de 14 €
- Taux d'intérêt : 6% l'an
- Durée de l'emprunt : 5 ans
- Amortissement normal des OCEANE : en numéraire en totalité le 4 août 2019

Informations générales complémentaires :

Comptes consolidés du Groupe :

La société ARTEA fait partie d'un groupe consolidé dont elle est la société mère.

Intégration fiscale :

A la suite de la fusion avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2014, la société ARTEA RCS 384 098 364, société absorbante a opté pour le régime de l'intégration fiscale avec effet au 1^{er} janvier 2014.

Au 31 décembre 2014, le groupe fiscal est composé de la société ARTEA et d'une de ses filiales.

Le produit d'intégration fiscale comptabilisé dans les comptes de l'exercice 2014 s'élève à 77 120 €. En l'absence d'intégration fiscale, la société ARTEA n'aurait pas payé d'impôt sur les sociétés.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 59 426 532 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		4 381		4 381
Immobilisations corporelles	24 823	156 913	24 823	156 913
Immobilisations financières		67 220 248	7 955 009	59 265 238
TOTAL	24 823	67 381 542	7 979 832	59 426 532

Les valeurs d'apports d'ARTEA comprises dans les augmentations d'immobilisations de l'exercice 2014 sont les suivantes :

- Immobilisations incorporelles :	3 356 €
- Immobilisations corporelles :	100 545 €
- Immobilisations financières :	21 750 012 €
Total	21 853 913 €

Amortissements et provisions d'actif = 76 394 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		4 046		4 046
Immobilisations corporelles		52 179		52 179
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières		20 169		20 169
TOTAL		76 394		76 394

Les valeurs d'apports d'ARTEA comprises dans les augmentations d'amortissements de l'exercice 2014 sont les suivantes :

- Immobilisations incorporelles :	2 564 €
- Immobilisations corporelles :	36 973 €
Total	39 536 €

Etat des créances = 19 618 578 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	15 391 200		15 391 200
Actif circulant & charges d'avance	4 227 377	4 227 377	
TOTAL	19 618 578	4 227 377	15 391 200

Provisions pour dépréciation = 79 022 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	79 022				79 022
Comptes financiers					
TOTAL	79 022				79 022

Produits à recevoir par postes du bilan = 2 744 830 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	2 736 580
Autres créances	8 250
Disponibilités	
TOTAL	2 744 830

Charges constatées d'avance = 304 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges d'exploitation dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Charges à répartir = 886 929 E

Charges à répartir	Valeur nette	Taux amortissement annuel
Frais d'émission des emprunts	886 929	20 %
TOTAL	886 929	

Le total des frais d'émission d'emprunt OCEANE s'élève à 967 559 € et a été enregistré en transferts de charges sur l'exercices, pour être comptabilisés à l'actif et amortis sur la durée de l'emprunt, soit 5 ans.

L'amortissement 2014, calculé prorata temporis à compter du 04 août 2014 s'élève à 80 630 €.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 6 925 373 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	591 000	0,07	41 370
Titres émis	98 914 944	0,07	6 924 046
Titres remboursés ou annulés	572 051	0,07	40 044
Titres en fin d'exercice avant regroupement	98 933 893	0,07	6 925 373
Titres en fin d'exercice après regroupement	4 946 694	1,40	6 925 373

Le Conseil d'Administration du 10 septembre 2014, sur délégation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 juin 2014, a décidé de mettre en œuvre le regroupement d'actions selon les modalités suivantes :

- Nombre d'actions soumises au regroupement : 98 933 893 actions de valeur nominale 0,07 €,
- Base de regroupement : échange de 20 actions anciennes de 0,07 € de valeur nominale contre 1 action nouvelle de 1,40 € de valeur nominale
- Nombre d'actions à provenir du regroupement : 4 946 694 actions nouvelles de 1,40 € de valeur nominale

Capitaux propres = 39 734 235 E

Capitaux propres à l'ouverture	-14 157
Augmentation de capital	6 924 046
Réduction de capital	-40 044
Prime d'apport	30 936 790
Prime de fusion nette des frais	1 625 114
Affectation résultat n-1 en report à nouveau	-
Résultat 2014	302 485
Capitaux propres à la fin de l'exercice	39 734 235

Etat des dettes = 24 916 068 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
OCEANE	14 010 514		14 010 514	
Etablissements de crédit	5 967 055	704 069	3 601 006	1 661 980
Dettes financières diverses	2 550 405	2 550 405		
Fournisseurs	651 274	651 274		
Dettes fiscales & sociales	643 792	643 792		
Dettes sur immobilisations	1 092 955	1 092 955		
Autres dettes	74	74		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	24 916 068	5 642 568	17 611 520	1 661 980

Les emprunts auprès des établissements de crédit sont essentiellement constitués de l'emprunt souscrit auprès du Crédit Foncier, en juillet 2007, d'un montant de 5 100 000 € au profit des filiales ARTEA AIX 3 (436 000 €), ARTEA AIX 4 (1 830 000 €) et ARTEA AIX 5 (2 834 000 €).

Au 31 décembre 2014, le solde restant dû de l'emprunt s'élève à 2 875 259 €.

Les dettes financières diverses sont constituées des avances en comptes courants accordées par les autres sociétés du groupe.

Charges à payer par postes du bilan = 311 537 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	13 728
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	254 215
Dettes fiscales & sociales	43 594
Autres dettes	
TOTAL	311 537

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	3
Agents de maîtrise & techniciens	
Employés	2
Ouvriers	
Apprentis sous contrat	
TOTAL	5

Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière ne sont pas provisionnées et constituent un engagement hors bilan.

Au 31 décembre 2014, les indemnités de fin de carrière sont évaluées à 20 900 €.

Les hypothèses retenues pour le calcul des IFC sont :

Taux de progression des salaires : 3% constant

Taux d'actualisation : 4,63%.

Droit individuel à la formation

Au 31 décembre 2014, les heures de DIF dues aux salariés s'élèvent à 203 heures.

Engagements donnés = 12 275 159 E

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	12 275 159
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	12 275 159

Dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt souscrit auprès du Crédit Foncier d'un montant de 5 100 000 euros au profit des filiales à hauteur de 4 051 611,31 euros. Cet emprunt a fait l'objet de trois hypothèques d'un montant respectivement de 1 830 000 euros sur l'immeuble de la SCI ARTEA AIX 4, 2 834 000 euros sur l'immeuble de la SCI ARTEA AIX 5 et 436 000 euros sur l'immeuble de la SCI ARTEA AIX 3.

Cautionnement solidaire d'ARTEA au profit d'ARTESOL AIX 1 d'un montant de 1 070 000 euros en principal du prêt sur 15 ans consenti le 10/06/09 par la BNP PARIBAS.

Emprunt souscrit auprès de la banque PALATINE d'un montant de 3 200 000 euros par la filiale SCI ARTEA AIX 3. Cet emprunt fait l'objet d'une caution solidaire d'ARTEA à hauteur de 473 918,76 euros.

Emprunts souscrits auprès de la banque PALATINE par la filiale SAS FESV (ex SNC ARTEPACK) pour :

- 2 210 000 euros : caution solidaire d'ARTEA pour la somme de 2 210 000 euros,

- 1 121 000 euros : caution solidaire d'ARTEA pour la somme de 1 121 000 euros,
- 400 000 euros : caution solidaire d'ARTEA pour la somme de 400 000 euros.
- 462 000 euros : caution solidaire d'ARTEA pour la somme de 462 000 euros.

Crédit-bail immobilier souscrit auprès de la BANQUE POSTALE d'un montant de 5 127 000 euros par la SNC ARTEA AIX 11. Cet emprunt fait l'objet d'une caution solidaire d'ARTEA à hauteur de 1 016 240 euros.

Emprunt souscrit auprès de la banque PALATINE d'un montant de 2 761 000 euros par la filiale SCI CAMPUS ARTEPARC. Cet emprunt fait l'objet d'une caution solidaire d'ARTEA à hauteur de 2 761 000 euros.

Emprunt souscrit auprès de la banque BPI d'un montant de 2 761 000 euros par la filiale SCI CAMPUS ARTEPARC. Cet emprunt fait l'objet d'une caution solidaire d'ARTEA à hauteur de 2 761 000 euros.

Tableau des entités liées

	ACTIF	PASSIF
COMPTES COURANTS	15 024 813	1 650 661
FOURNISSEURS		314 450
CLIENTS	3 138 438	
	CHARGES	PRODUITS
CHIFFRE D'AFFAIRES		2 873 826
CHARGES D'EXPLOITATION	243 526	
CHARGES FINANCIERES	129 564	
PRODUITS FINANCIERS		945 482

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 2 744 830 E

Produits à recevoir sur clients et comptes rattachés	Montant
<i>Clients factures à établir(418100)</i>	2 736 580
TOTAL	2 736 580

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
<i>Etat produits à recevoir(448700)</i>	8 250
TOTAL	8 250

Charges constatées d'avance = 304 E

Charges constatées d'avance	Montant
<i>Cca (486000)</i>	304
TOTAL	304

Charges à payer = 311 537 E

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
<i>Int courus/emprunt etablissts credit (168840)</i>	13 728
TOTAL	13 728

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
<i>Fourn. factures non parvenues(408100)</i>	211 760
<i>Fourn. immo.fact. non parvenues(408400)</i>	42 455
TOTAL	254 215

Dettes fiscales et sociales	Montant
<i>Pers congés payés(428200)</i>	25 891
<i>Org. soc. congés à payer(438200)</i>	11 651
<i>Opca formation continue (438300)</i>	2 616
<i>Opca taxe apprentissage (438500)</i>	3 234
<i>Etat autres charges à payer(448600)</i>	201
TOTAL	43 594

Annexes aux comptes annuels (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avais donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SCI ARTEA AIX 5	1 000	19 168	100	1 000	1 000	1 162 491	2 834 000	436 622	169 832	700 000
SCI CAMPUS ARTEPARC	1 000		100	11 513	11 513	3 064 093		105 650	-166 431	
SARL AIX ARBOIS 2014	1 000	427 936	100	1 000	1 000				9 352	
SARL ARTEA TOULOUSE 1	1 050 000		100	1 050 000	1 050 000				-1 078	
SAS FESV	4 639	711 405	100	7 989 738	7 989 738			1 545 540	254 042	
SARL ARTESOL	424 574	452 791	63,90	271 387	271 387	2 113 625		268 364	-140 632	
SNC ARTECOM	1 000	4 992	99,90	7 592	7 592	37 688		104 818	37 725	
SAS ARTEPARC MEYREUIL	5 507 019	-107 295	65	3 579 563	3 579 563	92 793		2 424 508	218 349	
SCI BACHASSON AMENAGEMENT	1 000		100	1 000	1 000	1 171 201			-32 457	
SAS ARTEPARC NIMES	1 000	-4 928	60	600	600	6 050			-3 121	
SAS ARTEPARC LESQUINS	1 000	-2 531	100	1 000	1 000	1 262 292			-20 934	
SNC ARTEA NICE 2013	1 000		99,90	999	999	4 355 897		-2 520	-51 459	
SARL ARTEA SERVICES	1 000		100	1 000	1 000	90 186		1 232	-43 099	
SAS ARTEPROM	243 750	2 848 021	100	24 002 386	24 002 386	1 943 867		18 302 419	-2 623 509	
SARL VOLUME B	7 500	607 356	100	6 935 403	6 935 403			1 262 047	211 976	
ARTEA LONDON			100	852	852	19 317				
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										